



PARTICIPATION FINANCIERE APEC

Stage et master class 40€

(pour tous les élèves)

Poursuite cursus vers établissement artistique supérieur 70€

(pour les étudiants en CPEES)

Année 2022/2023

Conditions

- Être adhérent à l'APEC pour l'année 2022/2023 (cotisation famille : 10€)
- Avoir effectué le stage/master class ou concours d'entrée entre le **1 septembre 2022** et **31 août 2023**
- Une seule demande d'aide pour un stage ou master class par élève et par an
- Une seule demande d'aide pour un concours par étudiant et par an
- Fournir l'attestation de présence ou/et la facture ou/et la convocation et un RIB pour paiement par virement

Renseignements

Nom adhérent

Nature de la demande d'aide financière

(cocher la case)

Stage et Master class	Concours d'entrée <i>en établissement d'enseignement artistique supérieur</i>
40€ <input type="checkbox"/>	70€ <input type="checkbox"/>

Nom	Prénom	Discipline	Niveau

Date limite de demande et Modalités

15 septembre 2023

Envoyer les documents à apec.rouen@gmail.com

ou

déposer à la permanence du mercredi 13h-17h

Cadre réservé à l'APEC

Date réception demande :

Dossier complet : oui non

Date du règlement par virement :